



Actions de sensibilisation collective à la prévention des risques professionnels

## Programme de sensibilisation | Problématiques spécifiques

### Prévention des risques liés aux vibrations (avec focus TMS)

#### Public

Toute personne d'une entreprise adhérente à l'APST37 et/ou identifiée comme relai/référent Santé Sécurité, membre CSSCT.

*Prestation incluse dans la cotisation annuelle*

#### Intervenants

Spécialistes en prévention des risques professionnels

#### Lieu

Dans l'entreprise

#### Groupe

6 à 12 personnes

#### Durée

A déterminer selon la demande  
Questions/réponses

#### Objectifs

- Prévenir les atteintes à la santé par la connaissance :
  - > Des facteurs de risques et des conséquences d'une exposition à des vibrations
- Répondre à la démarche de prévention de l'entreprise par la transmission des éléments permettant la prise en compte du risque et la mise en place de solutions

#### Outils pédagogiques

- Exposé théorique sur diaporama

Pour plus d'informations contactez votre  
**Médecin du travail**

#### Programme et contenu

##### 1. Connaître les risques de son métier

- Accidents du travail
- Maladies professionnelles et TMS
- Coûts
- Protection / Prévention
- Risques et dangers

##### 2. Fonctionnement du corps humain

##### 3. Vibrations corps entier

##### 4. Mesures de prévention

- Réglage du siège
- Réglage de la suspension
- Montée / descente du véhicule

##### 5. Les postures à risque pour le dos

##### 6. Approche GESTUELLE

**Avant toute intervention, une rencontre est effectuée en entreprise afin d'analyser la demande et de déterminer la sensibilisation adaptée à la situation.**

